

vantes, M. Ricardo et ses collègues ont été rendus aux douceurs de la vie privée.

Les évêques du Brésil ne semblent guère regretter le régime impérial, et paraissent même accepter de cœur gai le nouvel état de choses. Ils espèrent probablement que l'Eglise débarrassée d'un pouvoir protecteur, il est vrai, mais despotique, va développer enfin son action bienfaisante, et revoir les beaux jours d'autrefois. Le nouveau régime sera certainement préférable à l'ancien, s'il laisse toute liberté à l'Eglise et n'empêche pas sur le terrain de cette dernière. Mais les conflits devront surgir à courte échéance, dans un pays au pouvoir de la Franc-Maçonnerie, et là, comme ailleurs, la lutte ne peut tarder à s'engager avec le catholicisme, son ennemi naturel. Déjà, le gouvernement provisoire a décrété que l'enseignement primaire sera désormais *laïque* c'est-à-dire *anti-chrétien*, et le ministre chargé de l'exécution de ce décret, n'est autre que le libre-penseur Benjamin Constant. On peut donc s'attendre bientôt à des complications graves entre l'Etat et l'Eglise, qui ne peut transiger sur une question aussi vitale. Tant mieux si les événements démentent ces craintes qui ne semblent que trop fondées.

(*La Semaine Religieuse de Québec.*)

Le Frère Louis.—Nous commençons aujourd'hui à donner une courte biographie du Frère Louis, dernier des Récollets à Québec, en résumant les articles de M. l'abbé Chs Trudelle.

Le Frère Louis était né dans le diocèse de Montréal, à l'Assomption selon les uns, dans la paroisse de Saint-Esprit, selon d'autres, vers 1765. Son nom de famille était Louis François Martinette dit Bonam. Il faisait partie de la communauté des Récollets lors de l'incendie de leur monastère, le 6 septembre 1796. Après ce désastre les fils de saint François se dispersèrent dans toute la colonie, et s'employèrent à gagner leur vie chacun à sa manière, plusieurs en devenant maîtres d'école.

Le Frère Louis alla, lui, demeurer avec un de ses neveux, Louis Bonam, à Saint-Roch de Québec dans la rue Saint-Vallier, où pendant cinquante-deux ans il mena la vie la plus édifiante. "Jusqu'à sa mort, dit M. Trudelle, le Frère Louis demeura presque toujours seul dans une partie de la maison qu'il avait acquise, et dont l'autre partie était occupée par son neveu.

"Lorsqu'il sortait de sa maison il avait toujours le costume de son ordre, qui consistait en une soutane de drap noir, faite à peu près comme celle des jésuites, mais ayant de plus le capuchon légendaire. Lorsqu'il sortait dans les rues, il portait en outre un manteau de drap noir dont le collet passait sous le capuchon de la soutane. Il ne portait point de chapeau, mais il avait la tête couverte d'une calotte. En hiver il portait un casque plus remarquable par son ampleur que par la richesse de la fourrure.

"Le Frère Louis était presque octogénaire lorsque je l'ai connu, c'est-à-dire de 1835 à sa mort, (1848) et bien des fois je l'ai vu passer dans les rues ou dans les corridors du séminaire, marchant courbé et appuyé sur une canne à pommeau d'argent qu'il tenait par les deux tiers de sa hauteur. C'était dans le temps un vieillard véné-

rable et vénéré de tous non seulement à cause de l'habit qu'il portait et qui rappelait les premiers missionnaires du pays, mais à cause de ses vertus et de la belle couronne de cheveux blancs qui excédait la calotte dont sa tête était couverte. Chacun saluait avec respect le bon Frère Louis, au teint jaune et basané, aux yeux noirs et vifs, au regard spirituel et intelligent, qui toujours appuyé de la main droite sur son bâton de vieillesse, rendait de la main gauche un salut gracieux accompagné d'un aimable sourire.

"On était content de le rencontrer. La vue de ce religieux, à la fois si austère et si bon, et en apparence si heureux, portait à l'amour de la vertu et était propre à faire naître ou à entretenir dans le cœur les pensées de l'éternité."—*A suivre.*

CAUSERIE AGRICOLE

Chauler le blé de semence

On met dans un baquet ou tonneau, neuf à dix seaux d'eau froide, et le poids d'environ vingt-trois livres de chaux vive, la plus nouvelle et la meilleure : on jette un seau d'eau chaude par dessus, on remue bien la chaux avec un bâton, jusqu'à ce qu'elle soit toute détrempée et entièrement éteinte : puis on prend une corbeille d'osier bien fermée, qui entre aisément dans le vaisseau ; on met du blé de semence dans cette corbeille, et on la place dans le baquet ou tonneau, afin que l'eau, imprégnée de chaux, entre seule dans la corbeille et comble le blé. Quand on l'a bien tourné et remué, avec un gros morceau de bois, on lève la corbeille et on laisse égoutter l'eau dans le baquet, ensuite on en ôte le grain ou le met sécher au soleil, sur des draps ou couvertures ou à l'air, dans un grenier bien aéré : on continue la même manœuvre jusqu'à ce que tout le blé qu'on destine à la semence soit ainsi bien chaulé et étendu dans le grenier ; au bout de quinze à seize heures, on le remue bien, et on continue à en faire autant de quatre en quatre heures, jusqu'à ce qu'il soit bien sec ; ce qui arrive en moins de quarante-cinq heures, parce que l'eau de chaux aide à faire sécher le grain en peu de temps.

Préparation de la semence de blé

La terre préparée, le blé de semence bien choisi, et le temps propre pour la semaille arrivé, il faut vanner avec soin et cribler le grain de semence, pour qu'il y ait aucune ordure, et surtout aucune ivraie. Il faut encore chauler le blé, c'est-à-dire le tremper dans l'eau mêlée de chaux vive, c'est le meilleur parce qu'elle a plus de vertu.

La chaux produit plusieurs bons effets :

1. Elle rend le blé de semence plus gros et enflé, en sorte qu'il en faut moins pour la semaille ;
2. le grain chaulé germe et multiplie plus facilement ;
3. il résiste